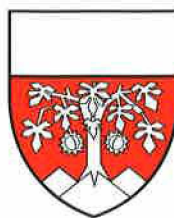


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

La Gendarmerie dans le poste de Police du Mont

Dans les 4 Coins du Mont du mois de novembre, j'écrivais que le Conseil communal avait autorisé la Municipalité à signer un Contrat avec la Police cantonale afin que celle-ci assure les prestations de police de proximité sur tout le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2008. Les Autorités de la Commune de Jouxten-Mézery avaient elles aussi pris une décision similaire et leur contrat avec la Police cantonale est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007. Quant aux Communes de Cugy et de Morrens, elles ont pris une décision analogue à la nôtre avec entrée en vigueur de leur Contrat de prestations en même temps que le nôtre.

Afin de remplir les mandats qui lui sont confiés par ces quatre communes, la Police cantonale a désigné sept gendarmes qui occupent les locaux de notre ancienne Police municipale dans le bâtiment Administratif au 16 de la route de Lausanne. Quatre de ces gendarmes sont personnellement affectés au Mont et un à chacune des trois autres communes.

Ces gendarmes sont placés sous l'autorité du Sergent Pierre-Alain Pittet au service de la Gendarmerie depuis 27 ans. Avant de venir au Mont, le Sergent P.-A. Pittet a été affecté aux postes de Payerne, Yverdon-les-Bains et Echallens ainsi qu'à la Centrale d'engagement de la Police cantonale. Il est l'un des quatre gendarmes exerçant son activité sur le territoire du Mont. Les trois autres sont le Sergent Gérard Hirt, un ancien de notre Police municipale, lequel s'occupera plus particulièrement du quartier du Grand-Mont et de la ZI de Budron, le Caporal Christian Lovis du quartier du Petit-Mont et ZI Maillefer et Rionzi et l'Appointé Marc Zbinden du quartier

des Planches, Penau et la ZI de La Clochette.

Le Sous-chef de poste est le Sergent Patrick Bobard, responsable de la Commune de Jouxten-Mézery, le Sergent Bernard Guex est affecté à la Commune de Cugy et l'Appointé Pascal Reverchon à celle de Morrens.

Le poste de police, auquel on accède par la porte située à gauche de celle de l'entrée principale du bâtiment de l'Administration communale est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 7 h 30 à 13 h 00. Il est fermé le dimanche et les jours fériés. Durant les heures d'ouverture le No de téléphone du poste est 021 316 55 71 et en dehors de celles-ci le 117.

Contrôles de vitesse

En 2006 et 2007 la Gendarmerie a effectué 47 contrôles de vitesse au moyen de radars sur la Commune du Mont. Il y en a eu 22 à la route de la Blécherette, 14 à celle de Lausanne, 9 aux Martines et 2 à la route du Jorat. Cela a permis de contrôler la vitesse à laquelle roulaient 17'800 véhicules dont 14.43 % ont été dénoncés car ils dépassaient les 50 km/h imposés sur ces routes et les 60 km/h sur une partie de celle de Lausanne. Le taux d'infraction le plus élevé avec 29.32 % a été relevé en janvier 2006 sur la route de la Blécherette. Quant à l'excès de vitesse le plus haut, il était de 102 km/h à la route de Lausanne, un lundi entre 13 h 20 et 14 h 20 alors que le tronçon est limité à 60 km/h.

Ces chiffres montrent qu'il y a encore trop de conducteurs qui ne respectent pas les limitations de vitesse, voire des inconscients comme celui qui roulait à plus de 100 km/h entre Bellevaux et l'entrée du Mont à une heure de grande circulation qui coïncide avec la reprise de l'école.

Ces chiffres démontrent l'utilité et la nécessité des contrôles de vitesse ainsi que le bien-fondé des mesures de modération du trafic routier envisagées par la Municipalité.



Photo: Archives de la Commune

De g. à dr.: App. Pascal Reverchon, Sgt Gérard Hirt, Sgt Pierre-Alain Pittet, Sgt Patrick Bobard, Sgt Bernard Guex, Sgt Christian Lovis, manque l'App. Marc Zbinden

Conteneurs à ordures

A plusieurs reprises, des habitants du Grand-Mont se sont plaints à juste titre de l'aspect inesthétique du Molok situé vers l'abri STPA lorsqu'il déborde de sacs à ordures et que d'autres sont déposés autour. Des contrôles ont permis d'identifier des dépôts d'ordures faits par des personnes qui n'habitent pas le Grand-Mont, voire domiciliées hors du Mont. On s'est aussi intéressé au contenu de ce Molok qui a été inventorié le 5 décembre 2007. On y a notamment trouvé 81 kg de matières plastiques, 148 kg de papier, 12 kg de verre, 6 kg de sagex et 5 kg de bois. Soit 252 kg de déchets sur les 463 que contenait le Molok. Ces 252 kg n'avaient rien à faire dans ce conteneur, ils devaient être déposés à la déchèterie de Manlout dans les bennes à cet usage.

L'enlèvement des 148 kg de papier trouvés dans ce Molok coûte alors que, déposés à la déchèterie leur élimination est actuellement indemnisée par les récupérateurs.

Les auteurs de certains de ces dépôts intempestifs ont été identifiés et une lettre leur a été adressée les enjoignant de respecter les directives sur l'élimination des ordures. Souhaitons que ces mises en garde soient suffisantes afin d'éviter à la Municipalité de prononcer des sentences contre les personnes qui ne respectent pas ces consignes. Rappelons que les Molok sont uniquement destinés aux habitants des quartiers dans lesquels ils se trouvent pour y déposer leurs sacs d'ordures ménagères.

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du Législatif

Siégeant comme à l'accoutumée sous la dynamique présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité in corpore, le Législatif communal s'est réuni au soir du lundi 10 décembre 2007.

Participation financière à la couverture du déficit d'exploitation du Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Favorable à une participation de la Commune du Mont à la couverture du déficit du CIGM, la Municipalité présente un préavis défendant cette contribution au moyen d'un document très élaboré, relatant par le détail tous les éléments financiers conduisant à la clé de répartition régionale et présentant les avantages reçus par les communes approchées dans ce sens en contrepartie de leur participation. L'examen du

préavis et des rapports déposés, conduit les élus montains à accepter le rapport sur le financement régional du CIGM et adopter la participation de la Commune à la couverture du déficit annuel du CIGM pour un montant de **Fr. 56'957.-** à compter du 1^{er} janvier 2008, montant qui pourra ultérieurement évoluer, dès l'exercice suivant, en fonction des règles de répartition adoptées par la Commune. Cette participation annuelle figurera au budget par le compte « Installations sportives ».

Crédit d'étude pour l'extension du Centre scolaire du Mottier.

Le préambule du préavis s'attache à démontrer la croissance à long terme du secteur Nord lausannois et le développement inéluctable de notre Commune en tant que voisine directe.

Trois vocations caractérisent le Plan Général d'Affectation communal: l'habitat, avec à terme la création de plus de 2'000 logements; l'activité qui verra l'accueil d'entreprises à concurrence d'env. 4'000 postes de travail et l'agriculture, par le maintien d'une zone agricole de plus 500 hectares. La politique générale du développement territorial d'une commune inclut la planification de nouvelles écoles. En février 2004, la décision de la Cheffe du Département de la Formation et de la jeunesse du Canton tendait à retenir la solution de deux établissements séparés pour l'avenir. A terme, les élèves domiciliés sur la Commune du Mont fréquenteront l'établissement primaire et secondaire de notre Commune tandis que les élèves domiciliés sur les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens fréquenteront l'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs. Cette décision permet de planifier les constructions nécessaires de manière indépendante.

Secteur primaire

A l'horizon des 10'000 habitants, une vingtaine de classes supplémentaires seront nécessaires. La Municipalité a retenu deux sites: Champs d'Aullie et Rionzi. Pour satisfaire les besoins, deux collèges sont envisagés. Leur réalisation dépendra de la croissance démographique.

Secteur secondaire

Le site du Mottier accueille les élèves des classes de 5^e à 9^e des communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Morrens et Montheron à l'exception de 6 classes hébergées à Cugy et Froideville et des élèves de 7^e à 9^e VSB scolarisés à Lausanne. Avec le départ des élèves des communes du Nord, nous disposerons dans un premier temps d'une marge suffisante pour

accueillir les élèves montains actuellement scolarisés à Lausanne. En revanche, et compte tenu des besoins spécifiques des programmes VSB, la construction de locaux spéciaux et, à moyen terme d'une salle de gymnastique, s'avère nécessaire.

Des raisons d'organisation propres au fonctionnement de l'école et la probable sous-utilisation du potentiel de la parcelle, ont conduit la Municipalité à décider que l'éventuelle création de classes ou locaux supplémentaires devait s'envisager/s'implanter sur le site du Mottier.

S'agissant de répondre à un besoin immédiat en locaux spéciaux et, à terme, à des extensions importantes, il a paru indispensable de réfléchir à une démarche évolutive permettant la réalisation par étapes étudiées de manière approfondie, le tout devant s'inscrire dans le respect de la loi sur les marchés publics.

Dans cette optique, la Municipalité propose un concours d'architecture à 2 degrés. La première phase, concours d'idées, consiste en une sélection à partir d'esquisses proposées par les concurrents, conduisant au choix des concurrents retenus pour la seconde phase, soit le concours du projet proprement dit.

Après étude du préavis détaillé proposé par l'Exécutif, le corps délibérant décide d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 690'000.-** pour le concours d'architecture et la phase initiale de développement (1^{re} étape) concernant l'extension du Centre scolaire du Mottier.

Budget 2008

Revenus	Fr. 23'998'290.-
Charges	Fr. 27'209'560.-

Après avoir examiné le préavis municipal, le Législatif adopte le budget de l'année 2007 présentant un excédent de charges de **Fr. 3'211'270.-** résultant de la situation estimée présentée ci-dessus.

Calendrier des séances

Des séances du Législatif sont d'ores et déjà agendées aux lundis 4 et 25 février, 28 avril, 23 juin, 29 septembre, 3 novembre et 8 décembre 2008. Comme à l'accoutumée, la copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur la tenue de celle-ci et l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*



Police municipale

Recensement des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de déclarer au Service de police jusqu'au 10 avril 2008:

1. Les chiens acquis ou reçus;
2. Les chiens nés et restés en leur possession;

3. Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année, pour radiation;
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.

Propriétaire :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse : N° : Localité :

Tél. privé : prof. : autre :

Chien :

Biffer ce qui ne convient pas

Nom usuel : Fonction : compagnie, AVS/AI, prest. compl. police/armée, catastrophe ou aveugle

Race :

Couleur : Statut : actif, mort ou donné

Date naiss. : Sexe : Date :

Acquis le : Rage, date du dernier vaccin :

Remarques :

Le Mont-sur-Lausanne, le

Signature :

De nos Institutions



Paroisse du Mont

Taizé, c'est fini !

Nous sommes vraiment très reconnaissants envers toutes les personnes de la Commune qui ont participé d'une manière ou d'une autre, à l'accueil des 150 jeunes venus de toute l'Europe pour vivre ce pèlerinage de confiance à Palexpo Genève, organisé par les frères de Taizé. Ils sont venus de Biélorussie, de France, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, de Serbie, de Macédoine, certains ont voyagé pendant trois jours en car ! Tous étaient vraiment très touchés par l'accueil reçu dans les familles.

Chaque matin, nous avons pu vivre ensemble une célébration à l'église et le 31 décembre, nous étions environ 350 avec les amis de Bellevaux pour fêter le passage à l'an 2008. Une ambiance joyeuse et cosmopolite dans le respect de chacun, prouve que l'on peut s'amuser sans qu'il y ait de dégâts.

Un grand merci !!!

Partager un moment de prière

Le dicastère « Accompagnement » de la Paroisse, est attentif aux personnes qui désirent de l'aide dans leur relation avec Dieu ou avec les autres.



Photo: Paroisse

Deux personnes vous accueilleront chaleureusement et dans la confidentialité les jeudis 28 février, 13 mars et 24 avril 2008 entre 17h00 et 18h30 à la « Chambrette », en face de l'Eglise.

Jésus donne dans Matthieu 18.20 cette promesse: « Car là où deux ou trois s'assemblent en mon nom, je suis au milieu d'eux ».

Pour ces moments de prière, nous comptons sur cette promesse, car sans sa présence, nous ne pouvons rien faire.

Renseignement pour le dicastère accompagnement: Elsbeth Fischer, tél. 021 653 96 23

Pour la Paroisse
Chantal Hoegger-Romy

Au service de la population

La Méthode Feldenkrais favorise la détente

Par une prise de conscience corporelle, vous serez plus conscients de vos habitudes de mouvements et apprendrez à éliminer les tensions inutiles dans vos gestes et actions de tous les jours. Les exercices de la Méthode Feldenkrais, du nom de son créateur, favorisent la détente, la concentration et le bien-être



Photo: Paroisse

tout en apportant une meilleure mobilité de tout le corps.

Si vous ne connaissez pas la méthode, venez participer à une leçon découverte, sans engagement. Ouvert à tous, quel que soit votre âge et votre condition physique.

Habillez-vous confortablement et chaudement et rejoignez-nous pour un essai.

Les cours ont lieu chaque lundi, de 18h00 à 19h00 au Collège du Grand Mont.

Pour plus d'informations

Christine Barbey
Tél. 021 728 18 42 - 079 792 52 20 ou
www.feldenkrais-lausanne.ch

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Fort agréable rencontre, ce vendredi 2 novembre dernier, au domicile de **Mme et M. Gilberte et Michel Rochat**, au ch. de la Farandole, à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**. Il appartenait à M. Jean-Claude Noverraz, municipal, accompagné du soussigné, de transmettre les vœux et félicitations des Autorités communales.

C'est en 1960 que le couple s'établit au Mont; professionnellement, et après un apprentissage de boulanger, Michel Rochat fait carrière à la Gendarmerie cantonale puis à la Police de sûreté, ce qui l'amène à parcourir plus particulièrement le Canton. Pour sa part, Gilberte Rochat, née Perrin, exerce l'activité de couturière, avec la satisfaction de participer aux réunions de l'Association des paysannes vaudoises.



M. et Mme Gilberte et Michel Rochat

Photo: C. Frioud

Sportif, Michel Rochat pratiquait notamment le ski et le tir, membre actif de la Société des Abbayes Réunies.

Le couple apprécie une retraite bien méritée, entouré de ses deux fils, Patrick et Jean-Luc, et de cinq petits-enfants, l'occasion de se retrouver en famille, ce que nous avons pu apprécier lors de cette rencontre.

Nous réitérons à Mme et M. Michel Rochat nos vœux les meilleurs pour encore de belles années de partage et les remercions très sincèrement de leur accueil et des agréables instants passés en leur compagnie.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl

Noces de Diamant

Mi-décembre 1997, nous avons eu le plaisir de féliciter **Mme et M. Pierrette et André Kuffer**, domiciliés à la route des Martines, à l'occasion de leur

50^e anniversaire de mariage, mariage célébré à Prêverenges, le 29 novembre 1947.

Dix années se sont écoulées et nous rencontrons à nouveau Pierrette et André Kuffer qui fêtent leur **60^e anniversaire de mariage**; M. Bernard Chabloz, accompagné du soussigné, avait ainsi l'honneur de leur adresser les vœux et les félicitations des Autorités communales, en ce lundi 17 décembre dernier.

Rappelons brièvement que Mme et M. A. Kuffer se sont établis au Mont en septembre 1958, soit depuis bientôt 50 ans! D'employé de commerce, André Kuffer devint représentant, Chef de vente régional puis mandataire commercial d'une grande Société veveysanne.

À la retraite depuis 1985, André Kuffer, tout comme son épouse Pierrette, par ailleurs excellente cuisinière, apprécie les fréquentes réunions de famille,



M. et Mme Pierrette et André Kuffer

Photo: C. Frioud

couple étant effectivement entouré de leur fils Pierre, de leurs deux filles, Claudine et Monique, de deux petits-enfants, Michel et Frédéric, et d'un arrière-petit-fils, Léon. Les journées s'égrènent au fil des saisons, journées qui leur permettent notamment de s'adonner à la lecture, de noircir des grilles de mots croisés ou, modérément, de se reposer devant le petit écran.

Nous ne pouvons que leur renouveler nos sincères félicitations et leur souhaiter, à toutes et à tous, nos vœux les meilleurs pour cette année 2008. Nous les remercions de leur sympathique accueil et osons espérer qu'ils partageront encore de paisibles et nombreuses journées en leur demeure montaine.

C. Frioud
Ancien secrét. Mcpl

De nos Sociétés



Echo des Bois

Mémento de l'Echo

- Bravo à nos **nouveaux membres** ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux chanteurs enthousiastes et qui participent à toutes nos activités.
- Les aînés de « **La Rozavère** » ont pu apprécier notre concert donné dans leur EMS, le samedi 10 novembre.
- Notre stand de saucisses à la **St-Nicolas** a eu un grand succès, fête en réussite, qui fait un lien sympathique entre sociétés et familles du Mont.
- Au **culte de l'Avent** du 16 décembre, nos chants ont soutenu l'esprit joyeux de Noël.
- Avec des morceaux variés, nous préparons **notre soirée annuelle**, qui, comme l'an passé, sera une pièce musico-théâtrale, interprétée par l'ensemble de nos membres. **Le Chœur d'Enfants du Mont**, dirigé par Mme Sylvie Curtet, se joindra à nous et animera la première partie de la soirée. Cordiale bienvenue à ce groupe d'enfants.

« **Et vogue... La licorne** »
les 11, 12, 13, avril 2008

Téléphone 021 652 68 18
www.echodesbois.com



La Saint-Nicolas 2007 au Châtaignier

Photo: Archives de la Société



Le Saint-Nicolas 2007

Photo: Archives de la Société



Société de Développement

Le St-Nicolas et le Père Noël ont passé ! Ce dernier a-t-il rempli tous les paniers ? Il faut dire qu'il commence à se faire vieux... Peut-être qu'une année il n'apportera plus qu'une orange au lieu de deux ? L'essentiel, est qu'il y ait l'émerveillement, l'émotion de joie.

Le nouveau chemin 2008, qu'il soit de sable fin ou de neige poudreuse, de gravier ou de gros cailloux est là devant nous... Ne pas le perdre, même si les raccourcis sont souvent tentants !

Une bonne soupe chaude au lard ou aux légumes dans la marmite en fonte au milieu du village, pourquoi pas, voilà une idée !

Les Sociétés locales du Mont vont trouver de nouvelles idées et persévérer dans toutes les animations villageoises qui vont nous faire du bien tout au long de cette année.

Les saisons, la météo, seront-elles nos complices pour nous donner ce petit coup de main si important. Espérons que le ciel s'habillera « tout propre » lors de ces fêtes, ces instants de divertissement. Et si ce n'est pas le cas... On s'organisera, on improvisera. Nous sommes aussi là pour ça. L'important, c'est que vous soyez présents.

Donner des souvenirs et des joies aux enfants et aussi agréablement le quotidien, favoriser les rencontres en trinquant autour d'un verre de vin !

A bientôt.

Programme de la « SDM » en 2008

- **Dimanche 3 février**, Concert à l'église à 17h00 Trio Nomade
- **Mercredi 6 février**, Assemblée générale et accueil des nouveaux habitants à la salle du Petit-Mont



L'Echo des Bois à l'œuvre lors de la Saint-Nicolas

Photo: Archives de la Société

- **Dimanche 2 mars**, Concert à l'église à 17h00 Duo en blanc et noir
- **Dimanche 30 mars**, Concert à l'Aula du Mottier à 17h00 La nouvelle Menestrandie
- **Samedi 10 mai**, Fête de mai au Petit-Mont
- **Vendredi 1^{er} août**, Fête nationale au Châtaignier
- **Samedi 2 août**, Torrée au Châtaignier
- **Septembre**, Rand...au...Mont
- **Samedi 6 décembre**, St-Nicolas au Châtaignier

Stéphane Allaz



FSG Le Mont

Finale Vaudoise Athlétisme individuel à Gland, 29 septembre 2007

9 filles du groupe « Jeunesse Filles 7-10 ans » ont participé à cette finale et ont obtenu les excellents résultats suivants :

- **Catégorie 8-9 ans** : Auria Piguet 22^e, Anne-Laure Baud 31^e, Elodie Ménétrety 42^e.

- **Catégorie 10-11 ans** : Elodie Rueff 11^e (dist.), Rachel Tedeschi 13^e (dist.), Noélie Sciboz 17^e (dist.), Margaux Chamot 19^e (dist.), Margaux Achartari 35^e et Claudia Oliveira 61^e.

La saison d'athlétisme étant terminée, je vous donne rendez-vous en mai 2008 pour à nouveau représenter dignement notre société de gymnastique.

Salutations sportives

Dorys



Debout: Margaux A., Margaux Ch., Noélie, Rachel et Elodie R.
En premier plan: Anne-Laure, Elodie M. et Auria

Photo: Archives de la FSG

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

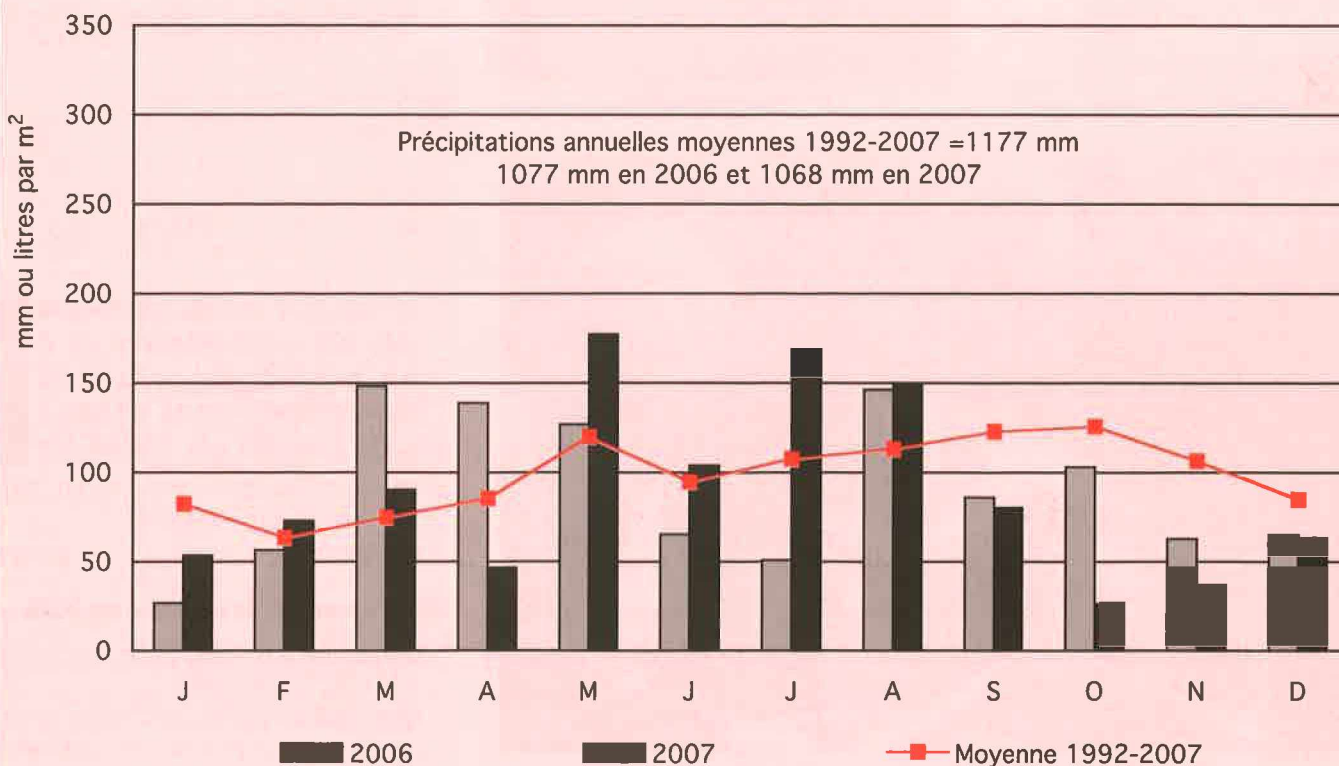
Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Précipitations mensuelles sur un Coin du Mont 2007



M. Janin 537930 / 156100 / 655
Ch. des Pâquis 38 1052 Le Mont-sur-Lausanne